

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2015
COMPTE-RENDU SUCCINCT
AFFICHE LE 26 MARS 2015**

N°	RAPPORTEUR		VOTES
15-16	Delphine DAVID	Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal du 02 février 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétaire de séance : Estelle GUILMAIN - Approbation du procès-verbal du 02 février 2015 : adoption sous réserve de modification page 8.
RESSOURCES HUMAINES			
15-17	Didier GAUDRE	Convention pour la création d'un service commun « instruction des autorisations du droit des sols (ads) » entre Montfort Communauté et la ville de Montfort-sur-Meu	<p>Après avoir délibéré, à 28 voix pour et 1 abstention (M.DENEUVE), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à signer la convention, d'une durée de 3 ans, pour la création d'un service commun « Instruction des ADS » avec Montfort Communauté ; - VALIDE les conditions financières et les modalités de remboursement liées à la création de ce service.
15-18	Didier GAUDRE	Elections départementales 2015 - rémunération de la mise sous pli des documents électoraux	<p>Le Conseil Municipal à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE les termes de la convention annexée à la présente délibération, attribuant la dotation financière à la Ville, dont la municipalité assurera la gestion pour régler les dépenses liées aux opérations de mise sous pli de la propagande électorale. - AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de la rémunération due aux personnes qui ont effectué la mise sous pli des documents électoraux.
15-19	Didier GAUDRE	Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel: mise en concurrence des entreprises d'assurances	<p>Après avoir délibéré, à 28 voix pour et 1 contre (M.DEMAURE), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DECIDE de mandater le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine pour la mise en œuvre des procédures de mise en concurrence susmentionnées ; - DECIDE que les risques à couvrir concernent les agents stagiaires et titulaires affiliés à la CNRACL ainsi qu'éventuellement les agents stagiaires et titulaires non affiliés à la CNRACL et les agents non titulaires ; - DECIDE d'engager la commune à fournir au Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, en tant que de besoin, les éléments nécessaires à la détermination de la prime d'assurance.

DEVELOPPEMENT URBAIN

15-20	Jean-Marie DENEUVE	Creation de deux comites consultatifs : urbanisme et patrimoine communal / voirie, securite, eclaireage public	<p>Après avoir délibéré, à 22 voix pour et 7 contre (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - INSTITUE, pour la durée du présent mandat, les comités consultatifs : <ul style="list-style-type: none"> o Urbanisme et Patrimoine communal ; o Voirie, Sécurité, Eclairage public. - FIXE la composition du comité consultatif Urbanisme et Patrimoine communal ainsi: <ul style="list-style-type: none"> o Président : M. Jean-Marie DENEUVE ; o Elu : M. Thierry TILLARD ; o 9 membres extra-municipaux. - FIXE la composition du comité consultatif Urbanisme et Patrimoine communal ainsi: <ul style="list-style-type: none"> o Président : Jean-Marie DENEUVE ; o Elus : M. Mickaël ETIENNE et M. Eric SAVIN ; o 9 membres extra-municipaux.
15-21	Jean-Marie DENEUVE	Bail d'un immeuble au profit de l'état - avenant n°1 - caserne de gendarmerie de montfort-sur-meu	<p>Le Conseil Municipal à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant n°1 du bail de la caserne de gendarmerie de MONTFORT-SUR-MEU au profit de l'ETAT.
15-22	Jean-Marie DENEUVE	Convention de mise a disposition d'un batiment communautaire au profit de l'association « les restos du cœur »	<p>Le Conseil Municipal à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à signer la convention, d'une durée de 5 ans, pour la mise à disposition d'un bâtiment communautaire au profit de l'association « Les Restos du Cœur ».
15-23	Jean-Marie DENEUVE	Denomination de voies publiques - lotissement coulon	<p>Après avoir délibéré, à 24 voix pour, 3 contre (Mmes BOURGOGNON, GUILMAIN et M.RENAULT) et 2 abstentions (Mmes LE GUELLEC, ROUAUX) le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ADOpte, pour le lotissement « Coulon » selon le plan joint à la présente délibération, les dénominations : <ul style="list-style-type: none"> o « Rue Marie Curie » ; o « Impasse Simone de Beauvoir » ; o « Rue Olympe de Gouges » ; o « Impasse George Sand » ; o « Rue Hélène Boucher ; o « Allée Simone Signoret » ; o « Allée Edith Piaf » ; - CHARGE le Maire de communiquer cette information, notamment aux services postaux.
15-24	Jean-Marie DENEUVE	Retrocession dans le domaine communal des ouvrages et reseaux divers communs – operation groupée « le clos de la harelle »	<p>Le Conseil Municipal à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à signer l'acte authentique de transfert de propriété à titre gracieux permettant d'intégrer la voie du « Hameau du Clos de la Harelle » dans le domaine privé de la Commune ; - DECIDE le classement de cette voie dans le domaine public de la Commune ; - DIT que ce classement ne portera aucunement atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie considérée, l'opération de classement ne nécessitera donc pas d'enquête publique.

ENVIRONNEMENT

15-25	Dominique THIRION	Transfert de l'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » au sde 35	<p>Le Conseil Municipal à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDE35 pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien, et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge ; - ACCEPTE sans réserve les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » telles qu'adoptées par le Comité syndical du SDE35 dans sa délibération du 4 février 2015. - MET à disposition du SDE35, à titre gratuit, les terrains nus ou aménagés nécessaires à l'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » ; - AUTORISE le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » et à la mise en œuvre du projet ; - S'ENGAGE à accorder pendant 2 années à compter de la pose de la borne, la gratuité du stationnement au moins pour un temps donné (via l'utilisation du disque bleu par exemple) aux utilisateurs de véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout emplacement de stationnement sis sur le territoire communal, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la collectivité.
GESTION DES RISQUES			
15-26	Dominique THIRION	Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne - avis de la collectivité	<p>Le Conseil Municipal à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EMET un avis favorable sur le projet de PGRI.

FINANCES

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 - BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Le Maire ne prend pas part au vote

15-27	Didier GAUDRE	• Budget communal - vote du compte administratif 2014	MAJORITE POUR : 21 voix CONTRE : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)	
15-28		• Budget communal - vote du compte de gestion 2014	MAJORITE POUR : 21 voix CONTRE : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)	
15-29		• Budget communal - affectation du résultat 2014	MAJORITE POUR : 21 voix CONTRE : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)	
15-30		• Budget Eau Potable - vote du compte administratif 2014	MAJORITE POUR : 22 voix ABSTENTIONS : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)	
15-31		• Budget Eau Potable - vote du compte de gestion 2014	MAJORITE POUR : 22 voix ABSTENTIONS : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)	
15-32		• Budget Eau Potable - affectation du résultat 2014	MAJORITE POUR : 22 voix ABSTENTIONS : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)	
15-33		• Budget Assainissement - vote du compte administratif 2014	MAJORITE POUR : 22 voix ABSTENTIONS : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)	
15-34		• Budget Assainissement - vote du compte de gestion 2014	MAJORITE POUR : 22 voix ABSTENTIONS : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)	
15-35		• Budget Assainissement - affectation du résultat 2014	MAJORITE POUR : 22 voix ABSTENTIONS : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)	
15-36		• Budget Assainissement non collectif - vote du compte administratif 2014	MAJORITE POUR : 27 voix CONTRE : 1 voix (M.DEMAURE)	
15-37		• Budget assainissement non collectif - vote du compte de gestion 2014	MAJORITE POUR : 27 voix ABSTENTION : 1 voix (M.DEMAURE)	
15-38		Didier GAUDRE	• Budget Gare Garun - vote du compte administratif 2014	MAJORITE POUR : 21 voix ABSTENTION : 1 voix (M.DEMAURE) CONTRE : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)
15-39			• Budget Gare Garun - vote du compte de gestion 2014	MAJORITE POUR : 21 voix ABSTENTION : 1 voix (M.DEMAURE) CONTRE : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Amendement N°1 rejeté:

POUR : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)

CONTRE : 22 voix

Budget principal 2015:

- Fonctionnement

Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Vote
011	Charges à caractère général	Pour : 22 voix Contre : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)
012	Frais de personnel	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	Pour : 23 voix Contre : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)
67	Charges exceptionnelles	
022	Dépenses imprévues	Pour : 22 voix Contre : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)
14	Atténuations de produits	Pour : 23 voix Contre : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	Pour : 22 voix Contre : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)
023	Virement à la section d'investissement	

Chapitres	Recettes de fonctionnement	
013	Remboursement charges de personnel	Pour : 23 voix Contre : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)
70	Produit des services du domaine et ventes	
73	Impôts et taxes	Pour : 22 voix Contre : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)
74	Dotations et participations	Pour : 23 voix Contre : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	Pour : 22 voix Contre : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)
77	Produits exceptionnels	Pour : 23 voix Contre : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	

15-40

Didier GAUDRE

- Budgets primitifs 2015 : Adoption du budget primitif 2015

			<p>• Investissement</p> <table border="1" data-bbox="715 286 1541 835"> <thead> <tr> <th>Chapitres</th> <th>Dépenses d'investissement</th> <th>Vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10</td> <td>Apports, dotations, réserves</td> <td rowspan="9"> Pour : 23 voix Contre : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT) </td> </tr> <tr> <td>16</td> <td>Emprunts et dettes</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>Immobilisations incorporelles</td> </tr> <tr> <td>204</td> <td>Subventions d'équipement versées</td> </tr> <tr> <td>21</td> <td>Immobilisations corporelles</td> </tr> <tr> <td>23</td> <td>Immobilisations en cours</td> </tr> <tr> <td>45</td> <td>Compta distincte rattachée</td> </tr> <tr> <td>001</td> <td>Déficit antérieur reporté</td> </tr> <tr> <td>040</td> <td>Opérations d'ordre de transfert entre sections</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="715 871 1541 1386"> <thead> <tr> <th>Chapitres</th> <th>Recettes d'investissement</th> <th>Vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>024</td> <td>Produits de cessions d'immobilisations</td> <td rowspan="2"> Pour : 22 voix Contre : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE) </td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Dotations et fonds divers</td> </tr> <tr> <td>13</td> <td>Subventions d'investissement</td> <td rowspan="5"> Pour : 23 voix Contre : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT) </td> </tr> <tr> <td>16</td> <td>Emprunts et dettes</td> </tr> <tr> <td>21</td> <td>Immobilisations corporelles</td> </tr> <tr> <td>45</td> <td>Compta distincte rattachée</td> </tr> <tr> <td>040</td> <td>Opérations d'ordre de transfert entre sections</td> </tr> <tr> <td>021</td> <td>Virement à la section de fonctionnement</td> </tr> </tbody> </table>	Chapitres	Dépenses d'investissement	Vote	10	Apports, dotations, réserves	Pour : 23 voix Contre : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)	16	Emprunts et dettes	20	Immobilisations incorporelles	204	Subventions d'équipement versées	21	Immobilisations corporelles	23	Immobilisations en cours	45	Compta distincte rattachée	001	Déficit antérieur reporté	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chapitres	Recettes d'investissement	Vote	024	Produits de cessions d'immobilisations	Pour : 22 voix Contre : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)	10	Dotations et fonds divers	13	Subventions d'investissement	Pour : 23 voix Contre : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)	16	Emprunts et dettes	21	Immobilisations corporelles	45	Compta distincte rattachée	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	021	Virement à la section de fonctionnement
Chapitres	Dépenses d'investissement	Vote																																												
10	Apports, dotations, réserves	Pour : 23 voix Contre : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)																																												
16	Emprunts et dettes																																													
20	Immobilisations incorporelles																																													
204	Subventions d'équipement versées																																													
21	Immobilisations corporelles																																													
23	Immobilisations en cours																																													
45	Compta distincte rattachée																																													
001	Déficit antérieur reporté																																													
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections																																													
Chapitres	Recettes d'investissement	Vote																																												
024	Produits de cessions d'immobilisations	Pour : 22 voix Contre : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)																																												
10	Dotations et fonds divers																																													
13	Subventions d'investissement	Pour : 23 voix Contre : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT)																																												
16	Emprunts et dettes																																													
21	Immobilisations corporelles																																													
45	Compta distincte rattachée																																													
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections																																													
021	Virement à la section de fonctionnement																																													
15-41		<p>• Budgets primitifs 2015 : Fiscalité locale directe fixation des taux d'imposition pour l'année 2015</p>	<p>Le Conseil Municipal à l'unanimité :</p> <p>- VOTE le maintien des taux en vigueur tels que décrits ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 19,71 % pour la taxe d'habitation ; o 19,71 % pour la taxe sur le foncier bâti ; o 55,51 % pour la taxe sur le foncier non bâti. 																																											
15-42		<p>• Budgets primitifs 2015 : Attribution de subventions aux organismes de droit privé</p>	<p>Ne participent pas au vote : 8 voix (Mmes GRELIER, GANDIN, REGNIER, GUILMAIN et M. GAUDRE, LANGEVIN, DEMAURE, SAILLENFEST)</p> <p>Après avoir délibéré, à 17 voix pour et 4 voix contre (Mmes LE GUELLEC, BOURGOGNON, ROUAUX et M.RENAULT) :</p> <p>Le Conseil Municipal :</p> <p>- ATTRIBUE les subventions de fonctionnement telles qu'elles sont définies dans le tableau ci-joint, sous réserve du respect des conditions d'octroi.</p> <p>- AUTORISE le versement de la cotisation au comité de jumelage sur la base du calcul susmentionné, en lien avec les modalités prévues dans la convention liant les deux entités.</p>																																											
15-43		<p>• Budget annexe eau potable - adoption du budget primitif</p>	<p style="text-align: center;">MAJORITE</p> <p>POUR : 23 voix CONTRE : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM</p>																																											

		2015 en fonctionnement et en investissement	SAILLENFEST, RENAULT)
15-44		<ul style="list-style-type: none"> Budget annexe assainissement - adoption du budget primitif 2015 	<p>Section de fonctionnement 1 275 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> Recettes et dépenses : POUR : 23 voix et CONTRE : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT) <p>Section d'investissement 2 174 677.79 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> Recettes : POUR : 23 voix et CONTRE : 6 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT) Dépenses : UNANIMITÉ
15-45		<ul style="list-style-type: none"> Assainissement non collectif - adoption du budget primitif 2015 	UNANIMITÉ
15-46		<ul style="list-style-type: none"> Budget annexe Gare Garun - adoption du budget primitif 2015 	<p>Amendement N°2 rejeté:</p> <p>POUR : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)</p> <p>CONTRE : 22 voix</p> <p>Budget annexe Gare-Garun: MAJORITE</p> <p>POUR : 22 voix CONTRE : 7 voix (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE)</p>
15-47		<ul style="list-style-type: none"> Admission en non valeur 	<p>Le Conseil Municipal à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> VALIDE l'extinction de la dette à hauteur de 827,19 €, AUTORISE le mandatement d'un montant équivalent au compte 6542 « Créances irrécouvrables ».

		ADMINISTRATION GENERALE	
15-48		<ul style="list-style-type: none"> Vœu pour que le département de la Loire-atlantique soit intégré à la région Bretagne 	<p>MAJORITE</p> <p>POUR : 26 voix CONTRE : 1 voix (M.DEMAURE) ABSTENTIONS : 2 voix (MM GAUDRE, PERON)</p>
15-49		<ul style="list-style-type: none"> Vœu de la majorité concernant l'école de musique 	<p>MAJORITE</p> <p>M.LANGEVIN ne prend pas part au vote</p> <p>POUR : 21 voix CONTRE : 4 voix (Mmes GUILMAIN, LE GUELLEC, ROUAUX et M.SAILLENFEST) ABSTENTIONS : 3 voix (MM RENAULT, DEMAURE et Mme BOURGOGNON)</p>

Delphine DAVID
Maire
Conseillère Régionale

